

Remise du prix Jean-Louis-Lebel à Me Pierre Asselin

1^{er} juin 2024, The Malcolm Hotel (Canmore, Alberta)

Ce soir j'ai l'honneur et le privilège de mettre en lumière un leader, un franco-albertain ayant grandi à Edmonton. Ce leader a certes pris une part active au sein de sa communauté, et des organisations professionnelles et nationales.

Avec le temps il est devenu un leader respecté qui saura prendre sa place et surtout se faire entendre dans des dossiers épineux et publics impliquant la défense des intérêts de la communauté francophone d'Edmonton et par ricochet de la communauté au sens large. C'est vous dire qu'il s'est forgé une solide réputation dans le domaine du droit.

Avec son expérience et son expertise en litige, ce leader a su prendre sa place et se faire entendre. Il a été l'un des premiers à défendre une cause en droit de la famille en français à Edmonton. Ce qui a créé un précédent ce qui fait suite aux changements de la Loi sur le divorce.

Natif d'Edmonton, il a étudié à l'école Maurice-Lavallée avant de poursuivre ses études en sciences politiques et en économie à l'Université de l'Alberta pour ensuite s'inscrire en droit à l'université de Toronto.

Après avoir pratiqué le droit pendant plusieurs années au cabinet Durocher Simpson et défendu nombreuses causes auprès des groupes vulnérables et des groupes bien nantis, il a fondé son cabinet Asselin Law en 2021. Il a plaidé avec succès des causes qui l'ont démarqué et a pris le flambeau pour défendre des dossiers de nature politique. Il a peur de rien pour faire avancer des dossiers de nature linguistique.

En 2015, il est président du conseil de parents à l'école Joseph-Moreau et réclame une poursuite contre le gouvernement albertain pour obtenir l'équivalence pour les élèves francophones.

Entre 2014 et 2016, il été président de l'AJEFA et instrumental dans la création du Comité mixte conjoint de justice en français. Il a été membre actif du conseil d'administration l'ACFA pendant plusieurs années et y a occupé la position de président. Mais plus encore ce leader avec parcours remarquable a été une voix très forte au sein de la Fédération des communautés francophones et acadiennes.

Pour lui, et avec lui, l'accès à la justice en français est une question fondamentale et d'équivalence entre deux langues officielles.

L'AJEFA est fière de présenter ce prix à ce juriste généreux, travaillant et passionné.

J'invite Maître Pierre Asselin à me rejoindre pour recevoir le Prix d'excellence Jean-Louis-Lebel.

Discours de Me Elsy Gagné, présidente de l'AJEFA